



Bougival, vendredi 25 mars 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01529

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n° en cours

Feux d'artifices**SEINE AVAL - EPINAY SUR SEINE
PK 31,300****Simple information (arrêt de navigation projeté) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 02/04/2022 de 21:00 à 22:30**o Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 28,280 (pont route de l'île St Denis - grand bras droit) et pk 31,725 (pont route d'Epinay - grand bras droit) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un feu d'artifices sera tiré depuis le quai de la Marine, sur la commune de l'île St Denis, à proximité du PK 31,300 (sous réserve qu'un arrêté préfectoral en attente autorise ce feu d'artifices).

En conséquence, la navigation sera interrompue sur la Seine, grand bras droit, le samedi 2 avril 2022 de 21h00 à 22h30 entre les PK 28,280 (pont de l'île St Denis) et 31,725 (pont d'Epinay) .

Les usagers de la voie d'eau devront veiller à ne pas se trouver dans le secteur concerné pendant la durée d'interruption.

Le stationnement des bateaux et des convois devra se faire :

- pour les bateaux avalants : les garages à bateaux des écluses de Suresnes (PK 17.000),
- pour les bateaux montants : les garages à bateaux de Nanterre (PK 39.500) et de Bezons (PK 40.200).

Ils devront en outre se conformer aux instructions qui pourraient leur être données par les agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

03/04/2022

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON